



Le quatre avril deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil municipal de PASSA, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Patrick BELLEGARDE,

Présents : Monsieur BELLEGARDE Patrick, Monsieur CULEBRAS Manuel, Madame BONET Nathalie, Madame VERGNOLE Nathalie, Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur ROMEU Sébastien, Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane

Absents représentés : Monsieur CONTRERAS Michel représenté par Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur DAVIOT Thierry représenté par Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane, Madame DOFFEMONT Léonore représentée par Monsieur ROMEU Sébastien

Absent(s) excusé(s) : Madame DAVESA Céline, Madame CEILLES Aurore
Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation :

22/03/2024

Date d'affichage :

22/03/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 12

Présents : 7

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire de Passa,

Présente le compte-rendu issu de la réunion du comité de sélection qui a eu lieu le lundi 11 mars 2024 pour examiner les demandes de subvention des associations, leurs projets, et les montants à attribuer au vu de l'examen de chaque dossier,

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires en date du 15 mars 2024, du compte-rendu de la réunion du comité de sélection, précisant le montant de la subvention attribué à chaque association,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 10 voix "Pour" 0 "Abstention" 0 "contre", vote les subventions suivantes :

Objet:

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS ANNÉE
2024**

Numéro:

DE_2024_023

ACCA : 400 €

ACPG : 200 €

Danse ta vie : 0 €

Avec ou sans toit : 500 €

Football club de Fourques : 400 €

GDA : 0 €

Gymnastique de Passa : 400 €

La boule passanencque : 300 €

Les Bambins Passanencs : 500 €

Total 2 700 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2024;

- DIT que la dépense sera prélevée du budget de fonctionnement 2024.

Date de transmission de l'acte: 05/04/2024

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

066-216601344-DE_2024_023-DE

A G E D I

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Patrick BELLEGARDE